



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2020

### **Apprentissage : oui au maintien d'une politique ambitieuse pour les jeunes !**

La Ministre du Travail Madame Elisabeth Borne a annoncé ce matin qu'il n'y aurait pas de baisse du financement de l'apprentissage en 2021 comme initialement prévu par les pouvoirs publics.

La FFP salue cette décision. Elle avait alerté sur les risques d'une baisse du financement de l'apprentissage qui semblait incohérente, alors même les innovations de la loi Avenir Professionnel et la mobilisation de tous les acteurs ont permis d'accélérer un développement historique de l'alternance ces deux dernières années. Il semble indispensable à la FFP de préserver cette voie de qualification et d'insertion d'excellence pour tous les jeunes, tous les niveaux et dans tous les secteurs économiques.

Plus que jamais, dans un contexte de crise inédit, le maintien d'une politique ambitieuse de développement de l'apprentissage est central pour la jeunesse. Les adhérents de la FFP, qui forment un quart des alternants en France, restent pleinement engagés pour accompagner les jeunes à trouver un emploi durable. Présents sur l'ensemble du territoire et des bassins d'emplois, un tiers des 1000 adhérents de la FFP forment par voie d'apprentissage sur tous les niveaux de qualification.

C'est la raison pour laquelle la FFP travaille avec tous les acteurs à lever les problématiques qui pourraient freiner la dynamique, notamment les retards de versement des aides à l'embauche d'alternants aux employeurs ou encore les délais d'accord de prise en charge par les OPCO.

***“Le développement de l'apprentissage a été une véritable réussite ces deux dernières années. En cette période de crise, il est indispensable de préserver cette dynamique pour ne sacrifier aucune génération. Le signal adressé aux entreprises doit être clair : l'alternance est une voie d'excellence et elle continuera à être soutenue dans les prochaines années ! ”***, affirme Pierre Courbebaisse, Président de la FFP.

**Contact Presse : Naïs LAURANDEL - 01 44 30 48 93 - [nlaurandel@ffp.org](mailto:nlaurandel@ffp.org)**

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 900 entreprises de formation et du développement des compétences et leurs 2300 établissements. Depuis vingt-neuf ans au service de la représentation et de la promotion du développement des compétences, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de près de 2,7 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.